

Rapport annuel 2012



Assomption Vie

TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	3
Message du Président du Conseil d'administration	4
Message du Président-directeur général	5
Entretien avec notre PDG, Denis Losier	6
Responsabilité sociale	7
Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	10
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	11
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des résultats	13
État consolidé du résultat global	14
État consolidé des variations des capitaux propres	15
Tableau consolidé des flux de trésorerie	16
Notes des états financiers consolidés	17-52
Organigramme	53



FAIRE AFFAIRE AVEC NOUS,
C'EST FACILE.

Nous honorons chaque jour
cette philosophie en adoptant
des comportements individuels
et corporatifs axés sur
l'ORIENTATION-CLIENT, l'INTÉGRITÉ,
la RESPONSABILISATION,
l'ENGAGEMENT et l'INNOVATION.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles LeBlanc

Président du Conseil
1**, 2, 3**, 4**, 5 (38/40)

Denis Larocque, CA

Vice-président du Conseil
Chef de la direction financière
Major Drilling Group International Inc.
1, 2, 3, 5 (39/41)

Denis Losier

Président-directeur général
Assomption Vie
2, 4, 5 (45/47)

Yvon Fontaine

Ancien recteur de
l'Université de Moncton
1***, 4*, 5* (17/26)

Yves Arseneau, CA

Associé
Allen, Paquet & Arseneau LLP
1, 2*, 3 (22/24)

Nathalie Godbout

Associée
Lawson & Creamer
1***, 3***, 4 (17/21)

Georges Marcoux

2*, 4 (14/18)

Andrée Savoie

Directrice générale
Construction Acadienne Itée
1, 3, 5 (25/27)

Allister Surette

Vice-président au développement
et aux partenariats
Université Sainte-Anne
2, 4 (26/26)

Jacques Valotaire

Administrateur de sociétés
1, 3, 4 (30/32)

COMITÉS DU CONSEIL

1. Vérification
2. Gouvernance
3. Révision
4. Ressources humaines
5. Placements

Les chiffres suivant le nom des directeurs indiquent les membres participant aux comités du Conseil en date du 31 décembre 2012. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réunions (du Conseil et de comité) auxquelles ils peuvent assister.

- * L'administrateur n'était pas membre du Conseil ou du comité lors de la première réunion ou a cessé de l'être après la première réunion.
- ** La présidence du Conseil est membre ad hoc de ces comités.
- *** Membre suppléant ou observateur



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Chers titulaires de police,

Je vous présente cette année mon dernier rapport annuel à titre de président du Conseil d'administration et aussi à titre d'administrateur chez Assomption Vie. Il y a déjà neuf ans que je me suis joint au Conseil d'administration d'Assomption Vie. Beaucoup de chemin a été parcouru au cours de ces neuf années, et je suis très fier de constater l'ampleur du progrès qu'Assomption Vie a réalisé.

À mon arrivée au Conseil, le développement à l'échelle pancanadienne n'en était qu'à ses débuts. Maintenant, force est de constater qu'Assomption Vie a su prendre la place qui lui revient dans le marché canadien. Cette place, Assomption Vie l'a obtenue grâce à une équipe de gestion et à des employés qui ont eu l'ouverture d'esprit de voir grand, ont osé le changement et ont cru au potentiel de la Compagnie. Je remercie tous les membres de la direction et les employés, autant actuels que passés, qui ont contribué à nos succès au cours des années.

Résultats pour 2012

Nous sommes fiers des résultats que nous présentons pour l'année 2012. Nous atteignons encore une fois un niveau record de ventes en assurance individuelle en plus de dépasser les objectifs de ventes en assurance collective.

Notre solidité financière, nous la devons à une stratégie axée sur le développement, la prudence, un service à la clientèle hors pair et une technologie au service de nos clients. Nous constatons avec beaucoup de fierté que notre philosophie « Faire affaires avec nous, c'est facile! » se vit quotidiennement et nous aide à gagner la confiance et la fidélité de notre clientèle ainsi que de nos agents généraux et courtiers partout au Canada.

Questions prioritaires

L'année qui se termine a certainement été des plus stimulantes pour le Conseil d'administration.

Le plan stratégique 2010-2012 est maintenant derrière nous, et nous avons adopté celui pour 2013-2015 qui assurera une continuité dans notre développement ainsi que l'utilisation optimale de la technologie mise en place et acquise au cours des dernières années.

Nous nous sommes penchés à plusieurs reprises sur la question de la gestion des risques et des contrôles internes ainsi que sur les plans de relève. Nous avons également revu les mandats de certains comités du Conseil d'administration et accordé au comité de placements un plus grand pouvoir de surveillance pour les placements effectués et les rendements des régimes de pension.

Changement à la direction

Le départ à la retraite de notre PDG, Denis Losier, après 19 années chez Assomption Vie, a été sans aucun doute un dossier prioritaire pour le Conseil.

J'aimerais profiter de cette occasion, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'administration, pour remercier sincèrement monsieur Losier d'avoir si habilement dirigé Assomption Vie au cours de toutes ces années. Son grand leadership et ses convictions ont été des facteurs clés dans le succès d'Assomption Vie. Ses nombreuses réalisations lui ont d'ailleurs attiré plusieurs honneurs au cours des années.

Changements au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a accueilli en février 2012 un administrateur très expérimenté en la personne d'Yvon Fontaine.

Le Conseil accueillera aussi une nouvelle administratrice lors de la prochaine assemblée annuelle. Monsieur Georges Marcoux terminera alors son dernier mandat. J'aimerais terminer en le remerciant, en mon nom personnel et au nom du Conseil d'administration, pour sa contribution et son engagement envers Assomption Vie au cours des neuf dernières années.

Un regard vers l'avenir

C'est donc avec beaucoup de fierté et avec le sentiment du devoir accompli que je lègue le flambeau.

Je souhaite beaucoup de succès à mes confrères et consœurs du Conseil d'administration. Les prochaines années apporteront leur lot de défis en terme de gouvernance mais la compétence, l'éthique et le jugement que je leur connais me convainquent qu'Assomption Vie est entre bonnes mains.

Le président du Conseil d'administration,
Gilles LeBlanc

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'année 2012 fut volatile dans le domaine financier. De nombreux facteurs politiques à l'échelle mondiale ont eu un impact sur l'industrie canadienne de l'assurance vie. Certaines grandes compagnies d'assurance n'ont pu échapper aux effets de l'économie mondiale, et plusieurs de nos concurrents en ont souffert.

Pendant que les ventes dans l'industrie ont stagné ou diminué, Assomption Vie a atteint de nouveaux records de ventes et a su poursuivre sa croissance sur tous les marchés. En 2012, Assomption Vie a terminé l'exercice financier avec des profits stables de 4,6 M\$. Au chapitre des ventes, la Compagnie a enregistré un record de 12,8 M\$ en assurance vie. De plus, malgré un marché boursier chancelant, Assomption Vie a affiché des ventes de l'ordre de 51,9 M\$ en produits financiers. L'avoir des titulaires a atteint 99 M\$, tandis que l'actif sous gestion est passé à 1,3 G\$. Le total des ventes en assurance collective s'est chiffré à 6,6 M\$ alors que le ratio de solvabilité de la Compagnie s'est situé à 239 %.

Maintenir le rythme

Si Assomption Vie a pu poursuivre sur sa lancée en 2012, c'est en partie grâce à une gamme de produits niche et des investissements dans la technologie, nous positionnant ainsi dans un marché spécialisé où aucune autre compagnie n'a pu nous joindre. Notre réseau de distribution a continué de s'accroître, et compte plus de 5 000 courtiers d'un océan à l'autre. Nous prenons le temps de développer de bonnes relations d'affaires avec ceux-ci, ce qui contribue grandement au succès d'Assomption Vie.

Sans contredit, les employés d'Assomption Vie sont l'élément clé de notre succès. Nos employés n'ont jamais peur d'innover et de suggérer des idées, améliorant ainsi constamment la livraison de notre service. Notre dernier sondage fait auprès de la force de vente nous donne le même constat : un taux de satisfaction globale de 92 %, et 95 % des répondants affirmant qu'il est facile de faire affaire avec nous, preuve que notre philosophie fonctionne et est appréciée.

Le prochain chapitre

Je crois que l'avenir réserve de beaux accomplissements pour Assomption Vie. La Compagnie compte miser sur l'innovation, l'amélioration des processus de travail ainsi que le contrôle des dépenses opérationnelles pour poursuivre sa croissance. L'amélioration continue de notre service est également d'une importance capitale. Je suis convaincu qu'à produit et prix égaux, le seul élément qui nous distinguera de nos compétiteurs est le service.

Je profite de l'occasion pour remercier notre fidèle clientèle et nos courtiers qui nous appuient et contribuent à notre succès.

Je tiens également à remercier très sincèrement les membres du Conseil d'administration de leur engagement, en particulier monsieur Gilles LeBlanc et monsieur Georges Marcoux, qui terminent leur mandat cette année. Leur dévouement et vaste expérience ont certainement été d'un apport considérable pour notre Compagnie.

Enfin, je désire remercier tout spécialement les employés d'Assomption Vie qui m'ont appuyé et qui m'ont toujours manifesté le plus grand des respects. J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à venir travailler et rencontrer des employés souriants, fiers de contribuer aux succès d'Assomption Vie et d'assurer par le fait même un meilleur avenir à leurs familles. Pour cela, je les remercie du fond du cœur.

Le président-directeur général,
Denis Losier

ENTRETIEN AVEC NOTRE PDG, DENIS LOSIER

À la veille du départ de Denis Losier comme président-directeur général, voici un bref retour sur l'évolution de la Compagnie et de l'industrie durant ses 19 années à la tête d'Assomption Vie.

Malgré une économie chancelante, Assomption Vie présente encore d'excellents résultats en 2012.

À quoi attribuez-vous de tels succès?

Historiquement en période de difficultés économiques, les gens réfléchissent à ce qui est important dans leur vie et sur les mesures à prendre pour protéger ceux qui leur sont chers. En période de difficulté économique, l'industrie de l'assurance vie n'a pas tendance à souffrir autant que d'autres secteurs de l'économie.

De plus, le développement accéléré de notre réseau de distribution a porté fruit. Étant présente partout au pays et offrant une gamme de produits conçue pour la classe moyenne et moyenne supérieure, Assomption Vie devient un choix intéressant, ce qui nous ouvre les portes sur un très grand marché.

Quelles ont été les stratégies d'Assomption Vie pour se tailler une place dans ce marché et y faire sa marque?

Nous avons compris que les courtiers veulent une diversité de fournisseurs de produits. Cela a donc suscité une réflexion profonde sur l'ensemble de notre portefeuille de produits. Nous en sommes arrivés à la conclusion que notre avenir passait par une nouvelle approche : offrir des produits niche afin de combler les besoins laissés de côté par certaines grandes compagnies. Notre nouvelle approche s'est avérée très attrayante.

Assomption Vie est une compagnie financièrement solide, avec une gamme de produits variée. Nous sommes en mesure d'accompagner nos producteurs et d'offrir un service à la clientèle hors du commun. Ce sont des commentaires qui nous sont souvent rapportés, et nous en sommes très fiers!

Pourquoi avez-vous décidé de mener Assomption Vie vers une expansion pancanadienne?

C'était une nécessité. Afin de demeurer compétitif, nous devons faire des investissements de l'ordre de 12 à 15 millions de dollars en technologie. La rentabilisation de cet investissement ne pouvait se faire que par un élargissement important de notre base de clients. Assomption Vie était présente dans les Maritimes et à certains endroits au Québec depuis longtemps. Nous avons commencé par consolider notre présence au Québec pour ensuite faire d'importantes percées en Ontario et dans l'ouest du pays. Grâce aux excellentes relations d'affaires que nous avons su développer avec nos agents généraux d'un océan à l'autre, nous pouvons ainsi poursuivre sur notre lancée et bâtir à partir de nos réussites.

Après 19 ans à la tête de la Compagnie, quelle lecture faites-vous de l'industrie de l'assurance vie et des services financiers?

Une importante consolidation dans l'industrie a provoqué la disparition ou la fusion de nombreuses compagnies. Nous avons remarqué une concentration de la vente de produits haut de gamme chez les plus grandes compagnies, ce qui a changé le paysage considérablement.

Plus récemment, des changements dans les différentes réglementations qui régissent l'industrie de l'assurance et l'industrie des services financiers nous ont poussés à revoir notre mode de fonctionnement.

Comment Assomption Vie s'est-elle adaptée aux changements de l'industrie?

Il s'est avéré nécessaire de redéfinir un certain nombre de postes ainsi que leurs exigences. Les forces de nos employés ont fait en sorte que nous avons pu nous adapter aux changements de l'industrie. C'est un défi continu, et nous poursuivons le travail entamé.

Quelle a été votre plus grande réalisation durant votre passage à la tête d'Assomption Vie?

La transformation d'Assomption Vie comme une entreprise moderne à l'affût des nouvelles technologies a été effectuée avec brio par l'ensemble de l'équipe de gestion. Nos processus d'affaires sont avant-gardistes, et nous nous mesurons sans gêne aux plus grands de notre industrie. Aujourd'hui, le nom Assomption Vie est connu dans l'ensemble du pays, et j'en suis très fier.

Vous avez consacré beaucoup de temps et d'effort à diverses causes au cours des dernières années, notamment la recherche sur le cancer et l'Université de Moncton. Pourquoi est-ce important pour vous?

Comme chef d'entreprise, j'ai accès à un réseau privilégié qui peut contribuer à faire avancer diverses causes. Celles que j'ai appuyées, je l'ai fait pour des raisons professionnelles et personnelles. Je suis d'avis qu'il est important de poser ces gestes. Nous avons tous une responsabilité d'assurer notre mieux-être collectif. Comme leader, j'ai à cœur cette responsabilité sociale.

De quoi aura l'air la retraite pour Denis Losier?

Occupée! Je vais continuer à participer à un certain nombre de conseils d'administration. Je vais aussi prendre le temps de faire plus d'exercice, de voyager et de pratiquer la pêche sportive. Pas question de rester assis devant mon téléviseur!



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement envers nos collectivités : chaque geste compte

Assomption Vie et ses employés ont leur communauté à cœur. Plusieurs gestes sont posés tout au long de l'année qui témoignent avec éloquence.

- En 2012, le Tournoi de golf-bénéfice Bobby Orr a dépassé le cap du million de dollars. Cet événement d'envergure au profit de l'Institut atlantique de recherche sur le cancer a permis de faire d'importantes percées afin d'enrayer cette maladie qui touche tant de gens.
- Le Tour de l'Espoir : En plus d'être commanditaire de l'événement, une équipe a également pédalé sur une distance de 1 000 km afin d'amasser des fonds pour l'Arbre de l'espoir et de sensibiliser la population à l'importance de la prévention.
- Toujours dans le cadre de la campagne de l'Arbre de l'Espoir, les employés d'Assomption Vie ont fait preuve de grande générosité en participant à diverses activités, pour remettre une somme totalisant plus de 14 000 \$.
- Assomption Vie fait équipe avec la Société canadienne du sang. Plusieurs fois par an la vignette Transpo-vie fait la navette jusqu'à la clinique, où les employés donnent du sang sur une base volontaire. Cette année encore, une cinquantaine d'employés ont répondu à l'appel.

- La campagne Centraide, appuyant divers groupes communautaires, peut également compter sur les employés d'Assomption Vie, qui ont remis une somme de 5 500 \$ cette année.
- Par le biais de son programme de dons et commandites, Assomption Vie soutient de nombreuses causes, touchant ainsi un nombre impressionnant de Canadiens de tous âges et issus de tous les milieux. Cette année encore, la Compagnie a appuyé des initiatives méritoires telles que le diabète juvénile, le défi J'croque et bouge dans les écoles francophones du N.-B., le regroupement P.R.O. Jeunesse et la Fondation des maladies du cœur, pour n'en nommer que quelques-unes.

« LE DÉVOUEMENT DE NOS
EMPLOYÉS À DE NOMBREUSES
CAUSES EN DIT LONG SUR LEUR
ENGAGEMENT ENVERS
LA COMMUNAUTÉ. »

- DENIS LOSIER,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Honneurs et distinctions

Assomption Vie continue à se distinguer pour ses pratiques de gestion. Ces honneurs témoignent de la qualité de son environnement de travail et de l'engagement de nos employés envers la réussite de la Compagnie. Voici quelques distinctions reçues au cours de la dernière année :

- 17^e place du Top 101 des entreprises au Canada atlantique – Magazine Progress
- 12^e parmi les 27 meilleurs employeurs en Atlantique – sondage Best Places to work in Atlantic Canada.
- 21^e parmi les 50 meilleurs employeurs au Canada, catégorie PME – Queen's University School of Business
- Récipiendaire dans la catégorie affaire du prix Dr. Marilyn Trenholme Counsell Literacy Award pour nos pratiques exemplaires en matière de formation des employés.

En 2012, notre pdg, Denis Losier, a été fait Membre de l'Ordre du Canada. Son apport au développement économique et social à la province à titre de politicien, homme d'affaires et leader communautaire a été reconnu. Son dévouement à diverses causes, dont l'Arbre de l'espoir et l'Institut atlantique de recherche sur le cancer, a aussi été salué et lui a valu de recevoir cette distinction comptant parmi les plus prestigieuses au pays.

Un petit coup de pouce à la nature



Un couple de faucons pèlerins a élu domicile sur le toit de Place de l'Assomption! Un nichoir fut installé l'an dernier afin de permettre aux oiseaux

d'y rester en permanence, en toute sécurité. En 2012, la femelle a couvé quatre œufs, et les petits ont vu le jour juste au-dessus de nos têtes. Gardez l'œil ouvert, ils ne sont jamais bien loin!



ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	10
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	11
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des résultats	13
État consolidé du résultat global	14
État consolidé des variations des capitaux propres	15
Tableau consolidé des flux de trésorerie	16
Notes des états financiers consolidés	17-52



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AUX TITULAIRES DE POLICES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance Vie**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2012 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick

Le 21 février 2013

RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie :

J'ai évalué le passif des polices dans l'état de la situation financière consolidé d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2012, et sa variation dans le compte de résultat consolidé pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.



Luc Farmer

Fellow, Institut canadien des actuaires

Moncton, Nouveau-Brunswick
Le 14 février 2013

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers)

		Au 31 décembre	
		2012	2011
		\$	\$
ACTIF	Notes		
Placements	4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 427	37 464
Titres de créance		421 276	427 175
Titres de participation		43 907	21 961
Prêts hypothécaires		136 083	123 882
Autres placements		2 939	2 130
Avances sur police		8 137	7 653
Immeubles de placement		32 129	31 664
		654 898	651 929
Autres éléments d'actif	6	20 836	13 375
Actifs de réassurance	10	136 192	100 693
Actifs d'impôts différés	16	36	28
Immobilisations corporelles	7	3 991	5 277
Immobilisations incorporelles	8	7 049	8 055
Écart d'acquisition		346	346
Actif net des fonds distincts	9	472 859	453 147
		1 296 207	1 232 850
PASSIF			
Passifs des contrats d'assurance	10	660 790	627 277
Passifs des contrats de placement	11	22 857	21 581
Autres éléments de passif	13	24 481	17 904
Passif au titre des avantages du personnel	14	3 241	2 787
Passifs d'impôts différés	16	4 666	5 008
Emprunts	15	7 706	8 480
Passif net des fonds distincts	9	472 859	453 147
		1 196 600	1 136 184
CAPITAUX PROPRES			
Avoir des titulaires de polices			
Excédent		94 666	90 872
Cumul des autres éléments du résultat global		4 439	5 123
		99 105	95 995
Participations ne donnant pas le contrôle		502	671
		99 607	96 666
		1 296 207	1 232 850

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Président du conseil



Président-directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers)

		Exercices clos les 31 décembre	
		2012	2011
	Notes	\$	\$
PRODUITS			
Primes brutes		140 086	140 515
Primes cédées à des réassureurs		(24 622)	(24 260)
Primes nettes	20	115 464	116 255
Honoraires et produits de commissions	21	13 696	13 944
Produits de placement	22	17 121	16 909
Gains et pertes réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	23	1 584	1 772
Variations de la juste valeur	24	11 003	57 702
Autres produits opérationnels		1 528	2 100
Autres produits		44 932	92 427
Total des produits		160 396	208 682
CHARGES			
Prestations et sinistres versés, montant brut		109 611	89 583
Sinistres cédés à des réassureurs		(19 690)	(14 675)
Variation des passifs des contrats, montant brut		35 353	94 156
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(35 587)	(23 329)
Prestations et sinistres, montant net		89 687	145 735
Coûts d'emprunt		230	240
Honoraires et commissions versés	25	31 018	24 148
Charges administratives	26	27 779	26 172
Autres charges opérationnelles	26	3 760	3 722
Autres charges		62 787	54 282
Total des charges		152 474	200 017
PROFIT AVANT PARTICIPATIONS ET IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		7 922	8 665
Participations versées aux titulaires de polices		1 617	1 516
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		6 305	7 149
Impôts sur le résultat	16	1 454	2 008
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		4 851	5 141
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX :			
Participations ne donnant pas le contrôle		293	459
Titulaires de polices		4 558	4 682
		4 851	5 141

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (en milliers)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
	\$	\$
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	4 851	5 141
Autres éléments du résultat global :		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de 174 \$ (1 461 \$ en 2011)	429	3 882
Reclassement de pertes (gains) réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de 478 \$ (485 \$ en 2011)	(1 106)	(1 287)
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets des impôts sur le résultat	(677)	2 595
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE	4 174	7 736
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :		
Participations ne donnant pas le contrôle	299	437
Titulaires de polices	3 875	7 299
	4 174	7 736

ÉTAT CONSOLIDÉ

DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers)

Exercice clos le 31 décembre 2012

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	90 872	5 123	95 995	671	96 666
Résultat de l'exercice	4 558	-	4 558	293	4 851
Autres éléments du résultat global	-	(683)	(683)	6	(677)
Total du résultat global	4 558	(683)	3 875	299	4 174
Dividendes	-	-	-	(300)	(300)
Rachat de participations minoritaires	(764)	(1)	(765)	(168)	(933)
Solde à la fin de l'exercice	94 666	4 439	99 105	502	99 607

Exercice clos le 31 décembre 2011

	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	86 190	2 506	88 696	674	89 370
Résultat de l'exercice	4 682	-	4 682	459	5 141
Autres éléments du résultat global	-	2 617	2 617	(22)	2 595
Total du résultat global	4 682	2 617	7 299	437	7 736
Dividendes	-	-	-	(440)	(440)
Solde à la fin de l'exercice	90 872	5 123	95 995	671	96 666

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (en milliers)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2012	2011
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	\$	\$
Résultat net de l'exercice	4 851	5 141
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(350)	(270)
Variation des actifs de réassurance	(35 499)	(23 250)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	34 789	95 436
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 681	2 439
Variations de la juste valeur	(11 003)	(57 702)
Gains et pertes réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	(1 584)	(1 772)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 131	1 010
Divers	(68)	(1 546)
	(4 052)	19 486
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(4 212)	(6 568)
Flux de trésorerie opérationnels	(8 264)	12 918
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	119 233	116 286
Achats et prêts	(134 697)	(98 960)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(1 806)	(2 046)
Disposition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	1 417	-
Acquisition d'une participation additionnelle dans une filiale	(933)	-
Divers	(1 213)	(230)
Flux de trésorerie d'investissement	(17 999)	15 050
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts	(774)	(758)
Flux de trésorerie de financement	(774)	(758)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(27 037)	27 210
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	37 464	10 254
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	10 427	37 464

VOIR NOTE 17 POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

1. MODE DE CONSTITUTION

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la « Société »), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, « le Groupe ») souscrivent des risques liés à l'assurance-vie et à l'assurance IARD, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le Conseil d'administration le 21 février 2013.

Estimations importantes

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction. Les estimations les plus importantes consistent à déterminer : les passifs des contrats d'assurance et de placement et les passifs au titre des avantages du personnel; les justes valeurs des instruments financiers, des immeubles de placement, de l'actif et du passif des fonds distincts, des actifs des régimes de retraite et des actifs de réassurance.

Les hypothèses clés à l'égard de l'avenir et autres sources d'incertitude liées aux estimations à la date de clôture qui comportent un risque significatif d'entraîner des ajustements importants à la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice financier sont présentées dans les principales méthodes comptables relatives, ainsi qu'aux notes afférentes à chaque élément.

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont : le classement des contrats d'assurance et le classement des immeubles. Ils sont présentés dans les principales méthodes comptables ainsi qu'aux notes afférentes à chaque élément.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

Instruments financiers

Comptabilisation

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. La juste valeur peut également être établie au moyen de modèles d'évaluation fondés en grande partie sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Placements

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

Titres de créance

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée aux résultats peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres

de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

Titres de participation

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adossent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Prêts hypothécaires

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits aux résultats.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée aux résultats. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés aux résultats.

Autres placements

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avances sur police

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

Immeubles de placement

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus aux résultats de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Les justes valeurs sont calculées chaque année par un évaluateur indépendant qualifié.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés aux résultats dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

Autres éléments d'actif

Les comptes à recevoir, les primes à recevoir, les produits de placement à recevoir et les autres actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif sont classés comme des prêts et créances.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés.

Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés et s'il est probable

que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrits dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Équipement			
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge aux résultats.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit aux résultats de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur.

La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite aux résultats dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée. Le Groupe ne compte que des immobilisations incorporelles à durée déterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède la plus élevée de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'écart d'acquisition, une perte de valeur est comptabilisée aux résultats.

Actif net des fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

Classement des contrats

Les contrats d'assurance sont des contrats selon lesquels le Groupe (l'assureur) accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Passifs des contrats d'assurance

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placement à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur de l'état de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

a) Mortalité

Pour les contrats d'assurance-vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité n'est pas prise en considération dans l'évaluation.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une récente table de mortalité de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

b) Invalidité

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

c) Rendement des placements

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

d) Charges

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

e) Déchéance

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

f) Participations aux excédents

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futures projetées, reflétant les barèmes de participation actuels.

g) Marges pour écarts défavorables

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

L'actif de réassurance représente le profit découlant des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture. Il est mesuré de la même manière que les montants associés aux contrats d'assurance assurés et conformément aux modalités de chaque contrat de réassurance.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée aux résultats.

Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé.

Autres éléments de passif

Tous les éléments des autres éléments de passif sont classés comme autres passifs financiers.

Régimes d'avantages du personnel

La Société et ses filiales offrent à leurs employés des régimes à prestations définies liés aux bénéficiaires et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le coût des avantages en vertu des régimes à prestations définies est établi séparément au moyen de la méthode actuarielle de répartition des prestations projetées et de la meilleure estimation de la direction concernant le rendement attendu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Aux fins du calcul du rendement attendu des actifs des régimes, ceux-ci sont évalués à la valeur marchande.

Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés à titre de produits ou de charges lorsque le cumul des gains et pertes actuariels nets non réalisés à la fin de l'exercice précédent est supérieur à 10 % du plus élevé des deux montants suivants : l'obligation au titre des régimes à prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à cette date. Ces gains et pertes sont comptabilisés sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ce régime.

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéficiaires imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Emprunts

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

Passif net des fonds distincts

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provision

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

Primes

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

Honoraires et produits de commissions

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Produits de placement

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

Gains et pertes réalisés

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Comptabilisation des charges

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

Modifications futures de conventions comptables

IFRS 9 – Instruments financiers

L'IASB a publié la norme IFRS 9 intitulée « Instruments financiers ». Cette norme représente le premier volet d'un projet en trois phases visant le remplacement de la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». Cette norme a trait au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 13 intitulée « Évaluation de la juste valeur ». Cette norme apporte des précisions supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur et sur les informations à fournir relatives à l'évaluation de la juste valeur. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 10 – États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 10 intitulée « États financiers consolidés ». La nouvelle norme reprend les principes existants liés à l'appréciation du contrôle pour déterminer si une entité doit être incluse dans les états financiers d'une société. La norme fournit des directives additionnelles lorsque cette appréciation est difficile à porter. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 intitulée « Présentation des états financiers » quant au regroupement à l'état du résultat global de tous les éléments des autres éléments du résultat global qui se renverseront aux résultats. Ce changement n'affecte pas les montants qui doivent être enregistrés dans les autres éléments du résultat global ou le moment où ces éléments sont renversés. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. L'application anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 19 intitulée « Avantages du personnel ». La révision de la norme IAS 19 vise à améliorer les informations financières sur les avantages du personnel et élimine les options permettant de retarder la comptabilisation des écarts actuariels, en exigeant la comptabilisation de ces écarts directement dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils surviennent. La norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Projet en cours de l'IASB

Le 30 juillet 2010, l'exposé-sondage sur la phase II de la norme IFRS 4 intitulée « Contrats d'assurance » a été publié. Ce dernier traite de l'évaluation et de la reconnaissance des contrats d'assurance. La période de commentaires s'est terminée le 30 novembre 2010. La phase II de la norme ne devrait pas entrer en vigueur avant 2015. Les méthodes comptables proposées par l'IASB pour la comptabilisation des contrats d'assurance séparent l'évaluation du passif d'assurance des actifs qui y sont appariés. Par conséquent, ces propositions pourraient occasionner une forte augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance et des fonds propres requis lors de l'adoption ainsi qu'une grande volatilité dans les résultats.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

2012

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 427	-	-	-	10 427	10 427
Titres de créance						
Gouvernements	345 595	60 152	-	-	405 747	405 747
Municipalités	2 138	-	-	-	2 138	2 138
Sociétés et autres	7 710	5 681	-	-	13 391	13 391
	355 443	65 833	-	-	421 276	421 276
Titres de participation						
Ordinaires	-	670	-	-	670	670
Privilégiés	21 672	-	-	-	21 672	21 672
Unités de fonds de placement	18 330	3 235	-	-	21 565	21 565
	40 002	3 905	-	-	43 907	43 907
Prêts hypothécaires						
Résidentiels assurés	-	-	13 437	-	13 437	13 561
Résidentiels autres	-	-	33 692	-	33 692	34 490
Commerciaux	-	-	88 954	-	88 954	90 501
	-	-	136 083	-	136 083	138 552
Autres placements	-	-	2 939	-	2 939	2 946
Avances sur polices	-	-	8 137	-	8 137	8 137
Immeubles de placement	-	-	-	32 129	32 129	32 129
	405 872	69 738	147 159	32 129	654 898	657 374

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Valeur comptable et juste valeur

2011

	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 464	-	-	-	37 464	37 464
Titres de créance						
Gouvernements	347 648	56 189	-	-	403 837	403 837
Municipalités	2 215	-	-	-	2 215	2 215
Sociétés et autres	14 868	6 255	-	-	21 123	21 123
	364 731	62 444	-	-	427 175	427 175
Titres de participation						
Ordinaires	-	674	-	-	674	674
Privilégiés	-	-	-	-	-	-
Unités de fonds de placement	18 364	2 923	-	-	21 287	21 287
	18 364	3 597	-	-	21 961	21 961
Prêts hypothécaires						
Résidentiels assurés	-	-	10 422	-	10 422	10 792
Résidentiels autres	-	-	26 940	-	26 940	27 800
Commerciaux	-	-	86 520	-	86 520	89 294
	-	-	123 882	-	123 882	127 886
Autres placements	-	-	2 130	-	2 130	1 878
Avances sur polices	-	-	7 653	-	7 653	7 653
Immeubles de placement	-	-	-	31 664	31 664	31 664
	420 559	66 041	133 665	31 664	651 929	655 681

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	31 664	30 595
Acquisitions résultant de dépenses subséquentes	586	301
Variation de la juste valeur	(121)	768
Solde à la fin de l'exercice	32 129	31 664
Revenu locatif et frais de service	7 153	7 208
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 146)	(4 125)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(919)	(1 186)

Hierarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur est requise. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'instruments financiers identiques sur un marché actif.
- Niveau 2 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'instruments financiers semblables sur un marché actif, d'instruments identiques ou semblables sur un marché non actif ou à l'aide d'une évaluation fondée sur des données observables sur un marché actif.

- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

La trésorerie et équivalents de trésorerie classés à la juste valeur par le biais du résultat net font partie du Niveau 1.

Les tableaux suivants présentent des informations sur la juste valeur des instruments financiers en fonction des niveaux de données utilisés :

	2012		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Total
	\$	\$	\$
Titres de créance			
Niveau 2	355 443	65 833	421 276
Titres de participation			
Niveau 1	40 002	3 905	43 907

	2011		
	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Total
	\$	\$	\$
Titres de créance			
Niveau 2	364 731	62 444	427 175
Titres de participation			
Niveau 1	18 364	3 597	21 961

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

Les titres de participation, à l'exception des placements dans les fonds communs rattachés à la police universelle, sont assujettis à une limite maximale du surplus du Groupe. Une diversification géographique et du type d'émetteur est aussi imposée pour réduire les risques.

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2012	2011
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 427	37 464
Titres de créance	421 276	427 175
Prêts hypothécaires	136 083	123 882
Autres placements	2 939	2 130
Avances sur polices	8 137	7 653
Actifs de réassurance	136 192	100 693
Autres créances	17 620	11 653
	732 674	710 650

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Qualité du portefeuille de titres de créance

	2012	2011
	\$	\$
AAA	607	1 391
AA	166 987	161 947
A	253 682	263 837
BBB	-	-
	421 276	427 175

Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	2012	2011
	\$	\$
PF-1	10 862	-
PF-2	10 810	-
	21 672	-

Prêts en souffrance et provisions pour pertes

La valeur comptable, avant provisions pour pertes, des prêts hypothécaires en souffrance est la suivante :

	2012			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	8	-	-	8
Résidentiels autres	164	-	23	187
Commerciaux	-	-	234	234
	172	-	257	429
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	295	295

	2011			
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels assurés	-	-	107	107
Résidentiels autres	101	-	314	415
Commerciaux	-	-	538	538
	101	-	959	1 060
Prêts hypothécaires dépréciés	-	-	-	-

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Provisions pour pertes

	2012	2011
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	-	-
Augmentation (diminution) des provisions pour pertes	59	-
À la fin de l'exercice	59	-

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de

compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	84	-	-

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2012						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	10 427	-	-	-	10 427	10 427
Titres de créance							
Gouvernements	-	4 776	17 108	24 826	359 037	405 747	405 747
Municipalités	-	-	1 532	606	-	2 138	2 138
Sociétés et autres	-	2 593	5 863	-	4 935	13 391	13 391
	-	7 369	24 503	25 432	363 972	421 276	421 276
Titres de participation							
Ordinaires	670	-	-	-	-	670	670
Privilégiés	21 672	-	-	-	-	21 672	21 672
Unités de fonds de placement	21 565	-	-	-	-	21 565	21 565
	43 907	-	-	-	-	43 907	43 907
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	1 571	7 053	1 615	3 198	13 437	13 561
Résidentiels autres	-	16 976	9 835	58	6 823	33 692	34 490
Commerciaux	-	27 376	34 219	14 161	13 198	88 954	90 501
	-	45 923	51 107	15 834	23 219	136 083	138 552
Autres placements	-	635	1 228	421	655	2 939	2 946
Avances sur polices	8 137	-	-	-	-	8 137	8 137
Autres créances	17 620	-	-	-	-	17 620	17 620

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

2011

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	37 464	-	-	-	37 464	37 464
Titres de créance							
Gouvernements	-	4 104	39 172	41 917	318 644	403 837	403 837
Municipalités	-	-	974	1 241	-	2 215	2 215
Sociétés et autres	-	1 460	13 650	1 123	4 890	21 123	21 123
	-	5 564	53 796	44 281	323 534	427 175	427 175
Titres de participation							
Ordinaires	674	-	-	-	-	674	674
Privilégiés	-	-	-	-	-	-	-
Unités de fonds de placement	21 287	-	-	-	-	21 287	21 287
	21 961	-	-	-	-	21 961	21 961
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	1 533	7 147	1 692	50	10 422	10 792
Résidentiels autres	-	8 781	10 902	63	7 194	26 940	27 800
Commerciaux	-	26 585	34 676	11 309	13 950	86 520	89 294
	-	36 899	52 725	13 064	21 194	123 882	127 886
Autres placements	-	596	748	-	786	2 130	1 878
Avances sur polices	7 653	-	-	-	-	7 653	7 653
Autres créances	11 653	-	-	-	-	11 653	11 653

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur des caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

6. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2012	2011
	\$	\$
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	3 646	2 997
Réassureurs	7 618	3 929
Agents, courtiers et intermédiaires	1 763	247
Commissions et frais payés d'avance	1 245	1 294
Produits de placement à recevoir	1 545	1 622
Comptes à recevoir	3 048	2 858
Impôts sur le résultat à recevoir	1 947	405
Autres	24	23
	20 836	13 375

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Immeubles	Équipement	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Au 31 décembre 2011	1 377	8 312	9 689
Ajouts	-	1 291	1 291
Autres variations	(1 377)	(1 886)	(3 263)
Au 31 décembre 2012	-	7 717	7 717
Dépréciation cumulée			
Au 31 décembre 2011	135	4 277	4 412
Amortissement	23	858	881
Autres variations	(158)	(1 409)	(1 567)
Au 31 décembre 2012	-	3 726	3 726
Valeur comptable			
Au 31 décembre 2011	1 242	4 035	5 277
Au 31 décembre 2012	-	3 991	3 991

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Franchise	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 31 décembre 2011	1 449	11 073	521	35	13 078
Coût capitalisé	15	-	500	-	515
Projets achevés	294	529	(823)	-	-
Autres variations	(153)	-	-	(35)	(188)
Au 31 décembre 2012	1 605	11 602	198	-	13 405
Dépréciation cumulée					
Au 31 décembre 2011	585	4 434		4	5 023
Amortissement	339	1 151		1	1 491
Autres variations	(153)	-		(5)	(158)
Au 31 décembre 2012	771	5 585		-	6 356
Valeur comptable					
Au 31 décembre 2011	864	6 639	521	31	8 055
Au 31 décembre 2012	834	6 017	198	-	7 049

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

9. ACTIF NET DES FOND DISTINCTS

ACTIF NET	2012	2011
	\$	\$
Placements :		
Titres de participation	7 589	7 186
Fonds de placement	462 239	444 149
Trésorerie et dépôts à terme	1 756	1 885
Produits de placement à recevoir	20	17
Autres	1 633	535
	473 237	453 772
Passif	378	625
ACTIF NET	472 859	453 147

	2012	2011
	\$	\$
VARIATION DE L'ACTIF NET		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	453 147	479 944
Contributions nettes :		
Contributions	53 405	54 468
Retraits de fonds	(59 344)	(64 626)
	(5 939)	(10 158)
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	14 672	(22 405)
Intérêts et dividendes	18 198	12 891
	32 870	(9 514)
Frais de gestion et d'administration	(7 219)	(7 125)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	472 859	453 147

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

10. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2012		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	404 671	(104 881)	299 790
Assurance collective	43 347	(27 583)	15 764
Rentes et pensions	208 449	(1 744)	206 705
Autres passifs des contrats d'assurance	4 323	(1 984)	2 339
	660 790	(136 192)	524 598

	2011		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	367 452	(70 423)	297 029
Assurance collective	41 970	(26 488)	15 482
Rentes et pensions	213 183	(2 014)	211 169
Autres passifs des contrats d'assurance	4 672	(1 768)	2 904
	627 277	(100 693)	526 584

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2012		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	622 605	(98 925)	523 680
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(11 374)	(7 796)	(19 170)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	44 325	(24 134)	20 191
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	911	(3 353)	(2 442)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	33 862	(35 283)	(1 421)
Solde avant ce qui suit :	656 467	(134 208)	522 259
Autres contrats d'assurance	4 323	(1 984)	2 339
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	660 790	(136 192)	524 598

	2011		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	530 621	(76 414)	454 207
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	50 294	(13 099)	37 195
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	42 391	(8 523)	33 868
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(701)	(889)	(1 590)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	91 984	(22 511)	69 473
Solde avant ce qui suit :	622 605	(98 925)	523 680
Autres contrats d'assurance	4 672	(1 768)	2 904
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	627 277	(100 693)	526 584

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

11. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2012	2011
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	21 581	19 970
Dépôts	4 806	3 085
Intérêts	363	397
Retraits de fonds	(3 893)	(1 871)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	1 276	1 611
Total des passifs des contrats de placement	22 857	21 581

12. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance-vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlement qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance-vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance-vie permanente individuelle, assurance-vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance-vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu

pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	-	(14 696)	(20 660)	16 126	319 022	299 792
Assurance collective	-	6 506	5 596	3 302	2 697	18 101
Rentes et pensions	-	62 721	89 588	22 619	31 777	206 705

Voici les principaux risques du Groupe :

- **Risque de mortalité** : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- **Risque de morbidité** : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- **Risque de longévité** : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- **Risque de rendement** : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- **Risque de charges** : Risque de perte résultant du fait que les frais sont plus élevés que prévu
- **Risque de décision du titulaire de police** : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Hypothèse	Variation	Incidence sur le résultat après impôt	
		2012	2011
		\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(1 740)	(1 432)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(319)	(307)
Morbidité	5 % défavorable	(1 110)	(1 035)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 596)	(1 554)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(4 998)	(4 131)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	(1 553)	472
	- 100 pdb	(1 787)	(6 168)
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 369	2 352
	- 10 %	(2 369)	(2 352)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	761	642
	- 10 %	(768)	(911)

13. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2012	2011
	\$	\$
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	12 159	7 619
Réassureurs	3 643	2 428
Agents, courtiers et intermédiaires	1 347	1 537
Fournisseurs et charges à payer	5 987	4 989
Impôts sur le résultat	-	162
Autres	1 345	1 169
	24 481	17 904

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

14. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Évolution des obligations au titre des prestations constituées :		
Solde au début de l'exercice	44 909	36 610
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 260	1 002
Cotisations des salariés	653	716
Charges d'intérêts	2 024	1 979
Prestations versées	(1 869)	(670)
Pertes actuarielles	6 167	5 272
Règlements sur terminaison d'un régime de retraite	(1 514)	-
Solde à la fin de l'exercice	51 630	44 909
Évolution de l'actif des régimes :		
Juste valeur au début de l'exercice	33 267	32 068
Rendement prévu des actifs des régimes	1 912	2 010
Cotisations de l'employeur	1 677	1 633
Cotisations des salariés	653	716
Gains actuariels (pertes actuarielles)	(175)	(2 490)
Prestations versées	(1 869)	(670)
Règlements sur terminaison d'un régime de retraite	(1 514)	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	33 951	33 267

Les montants comptabilisés à l'état de la situation financière sont les suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	51 630	44 909
Juste valeur des actifs des régimes	(33 951)	(33 267)
Obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	17 679	11 642
Pertes actuarielles nettes non comptabilisées	(14 996)	(9 310)
Montant inscrit comme passif	2 683	2 332

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, net des cotisations des salariés	1 260	1 002
Charges d'intérêts	2 024	1 979
Rendement prévu des actifs des régimes	(1 912)	(2 010)
Amortissement des pertes actuarielles pour l'exercice	656	(24)
	2 028	947

Les meilleures estimations du Groupe des paiements prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élèvent à 1 900 \$ pour les régimes de retraite.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état de la situation financière comprend ce qui suit :

	2012	2011
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	558	455
Passif relatif aux régimes de retraite	2 683	2 332
	3 241	2 787

La date de la dernière évaluation actuarielle est le 31 décembre 2011 pour tous les régimes de retraite. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes sont de 21 et 10 ans.

Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Fonds équilibré Assomption Vie - Pension	33 224	32 638
Trésorerie	727	629
	33 951	33 267

Fonds équilibré Assomption Vie - Pension

Le Fonds équilibré Assomption Vie (le « Fonds équilibré ») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds équilibré est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds équilibré se compose d'encaisse, d'obligations canadiennes, d'actions canadiennes, d'actions étrangères, d'obligations internationales ou de fonds de placement ou de fonds communs qui détiennent une ou l'ensemble de ces catégories d'actifs, ou des options et contrats à terme standardisés sur des titres, des indices ou des devises. Le Fonds équilibré est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2012	2011
	%	%
Taux d'actualisation	3,90	4,50
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	6,00	6,25
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,25

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

15. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base.

Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2012.

	2012	2011
	\$	\$
Prêts hypothécaires		
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,76 %, remboursable en versements mensuels de 34 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2013 et grevant les immeubles de placement	3 406	3 716
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,76 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2013 et grevant les immeubles de placement	2 647	2 968
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,76 %, remboursable en versements mensuels de 15 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2013 et grevant les immeubles de placement	1 356	1 499
Emprunts bancaires et autres		
Emprunts au taux préférentiel moins 1 % sans modalités de remboursement établies	297	297
	7 706	8 480
Juste valeur	7 376	8 033

Les versements de capital prévus et requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2013	791 \$
	2014	807 \$
	2015	831 \$
	2016	858 \$
	2017	887 \$

Ces versements estimatifs sont fondés sur l'hypothèse que les emprunts seront renouvelés.

Le montant des emprunts hypothécaires renouvelables au cours du prochain exercice s'élève à 6 618 \$.

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

16. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2012	2011
	\$	\$
Impôt exigible	1 867	2 431
Ajustements des années antérieures	(63)	(153)
Impôt différé	(350)	(270)
	1 454	2 008

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2012		2011	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	1 658	26,3	2 002	28,0
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(199)	(3,2)	(37)	(0,5)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	23	0,4	(7)	(0,1)
Changements des taux d'imposition	-	-	237	3,3
Ajustements des années antérieures	(63)	(1,0)	(153)	(2,1)
Autres	35	0,6	(34)	(0,5)
	1 454	23,1	2 008	28,1

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2012	2011
	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 153	5 185
Passifs (actifs) des contrats d'assurance	(35)	92
Titres de créance	420	515
Régimes d'avantages du personnel	(849)	(722)
Autres	(59)	(90)
	4 630	4 980
Actifs d'impôts différés	(36)	(28)
Passifs d'impôts différés	4 666	5 008
	4 630	4 980

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts reçus	11 831	12 055
Impôts sur le résultat payés	4 119	4 190
Participations versées	180	452
Dividendes reçus	668	227
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	266	239

18. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir

le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

19. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt, et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

20. PRIMES NETTES

	2012		2011	
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	52 885	(12 768)	40 117	32 758
Assurance collective	46 308	(11 847)	34 461	31 344
Rentes et pensions	40 893	(7)	40 886	52 153
	140 086	(24 622)	115 464	116 255

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

21. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2012	2011
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	9 669	9 672
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	1 009	1 693
Commissions de réassurance	3 018	2 579
	13 696	13 944

22. PRODUITS DE PLACEMENT

	2012	2011
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	254	197
Intérêts sur les titres de créance	5 020	5 659
Dividendes	812	232
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	7 625	7 371
Intérêts sur les avances sur polices	403	367
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	3 731	3 870
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 422	3 338
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 146)	(4 125)
	17 121	16 909

23. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2012	2011
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	1	6
Titres de créance	1 588	1 799
Pertes réalisées		
Titres de participation	(5)	(16)
Titres de créance	-	(17)
	1 584	1 772

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

24. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2012	2011
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	11 124	56 934
Immeubles de placement	(121)	768
	11 003	57 702

25. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2012	2011
	\$	\$
Honoraires versés	868	838
Commissions versées	30 150	23 310
	31 018	24 148

26. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2012	2011
	\$	\$
Charges administratives		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	16 679	15 674
Amortissement des immobilisations corporelles	881	978
Perte sur disposition	309	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 491	1 461
Honoraires de consultants	3 394	2 763
Frais liés aux immeubles de placement	919	1 186
Divers	4 106	4 110
	27 779	26 172
Autres charges opérationnelles		
Montant radié sur actifs financiers et autres actifs	2	58
Divers	3 758	3 664
	3 760	3 722

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

27. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital réponde aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au Conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il

ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance-vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 150 %. Au 31 décembre 2012, le ratio du Groupe est de 239 % (251 % en 2011).

Un ratio de 239 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 34,7 millions de dollars (36,1 millions de dollars en 2011), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

Capital réglementaire

	2012	2011
Capital disponible selon les exigences	92 954 \$	89 524 \$
Capital requis	38 830 \$	35 634 \$
Ratio de solvabilité	239 %	251 %

NOTES

DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2012

28. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

Dirigeants et entités affiliées

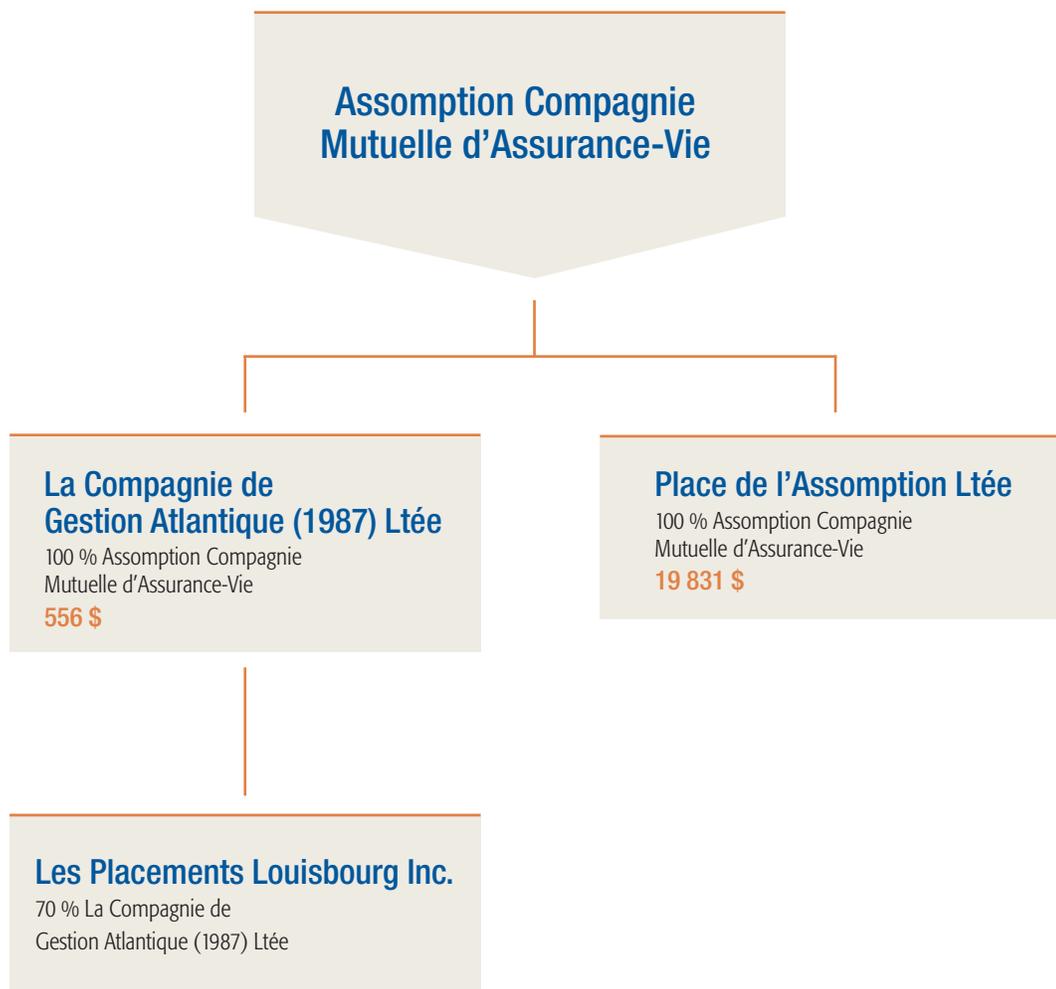
En 2009, le Groupe a accordé à 647439 NB Inc., dont les actionnaires sont des administrateurs de Les Placements Louisbourg Inc., un prêt sans intérêt s'élevant à 1,3 million de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 467 \$ en 2012, remboursable d'ici le 30 octobre 2024. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2012 s'élève à 1 100 \$ (786 \$ en 2011).

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 662	3 672
Honoraires	218	204
Avantages postérieurs à l'emploi	171	141
	4 051	4 017

ORGANIGRAMME



*% = droit de vote en pourcentage
\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)*



www.assomption.ca

Assomption Vie



Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

C.P. 160/770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 8L1
téléphone : 506.853.6040
sans frais : 1.800.455.7337
télécopieur : 506.853.5428
www.assomption.ca

La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Ltée

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 1E7
téléphone : 506.853.5420
télécopieur : 506.853.5449

Les Placements Louisbourg Inc.

C.P. 160/770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 8L1
téléphone : 506.853.5410
télécopieur : 506.853.5457

Place de l'Assomption Ltée

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 1E7
téléphone : 506.853.5420
télécopieur : 506.853.5449